



Introduction

Ville, frontière, participation : de la visibilité des processus démocratiques dans la Cité

PHILIPPE HAMMAN

Cet ouvrage collectif se situe dans le prolongement de deux journées d'étude organisées dans le cadre du programme *Villes invisibles et écriture de la modernité* (2009-2012), soutenu par la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA) et coordonné par Aurélie Choné. Ce cadre propice aux échanges a permis d'associer autour d'un questionnement de la ville plusieurs unités de recherche strasbourgeoises et mulhousienne, parmi lesquelles l'Équipe d'accueil d'Études germaniques (EA 1341), autour d'Aurélie Choné, et le Centre de recherche et d'étude en sciences sociales (CRESS, EA 1334), autour de Philippe Hamman. Des manifestations scientifiques récurrentes ont traduit cette coopération, en particulier avec la tenue le 20 mars 2009 d'un séminaire « Ville et frontières », puis le 26 mars 2010 d'un second : « Ville et démocratie : de la visibilité des processus démocratiques dans la cité »¹.

1. Une troisième journée a été organisée par le CRESS dans le cadre du programme MISHA *Villes invisibles* le 17 mars 2011, sur le thème : « Faut-il rendre la ville invisible ? Retours sur le “modèle nordique” d'urbanisme durable ». Elle fait l'objet d'une publication sous la forme d'un dossier dans la revue *Deshima*, 6, 2012.

Ville, frontière, participation : éclairages pluridisciplinaires

La première journée s'est plus spécialement penchée sur la thématique des espaces urbains à travers l'articulation entre visibilité et invisibilité de leurs frontières, entendues à la fois au sens matériel et symbolique, les représentations produisant également des effets de réalité. La notion d'invisibilité peut être abordée de façon plurielle, parce qu'il en va de dynamiques en train de se faire et non de réalités figées, parce qu'il s'agit d'objectivations (administratives, statistiques...) et aussi de perceptions diverses de la part des différents acteurs et groupes en présence dans les aires urbaines, et, enfin, parce que ces questionnements amènent à reconsidérer la notion même de ville. La ville contemporaine est prise dans des processus de transformation des espaces de pertinence de l'action publique (Faure *et al.*, 2007) — la « ville mobile » dont parle Philippe Estèbe (2008) — comme du vécu des habitants (centre, quartier, espace urbain, agglomération, métropole, etc.) ; la question des frontières — à la fois géographiques, sociales, politiques, imaginaires — devient alors centrale.

La frontière se situe au croisement de trois enjeux : la protection (issue de la protection historique du territoire face à l'ennemi), le contrôle — et son corollaire qu'est le passage (la frontière est toujours traversée par des échanges, où elle joue un rôle de filtre) — et la différenciation, entre des modèles et des systèmes de normes, d'organisation sociale ou encore des dispositifs techniques — que d'aucuns vont subir, mais avec lesquels ils peuvent aussi jouer (la figure du contrebandier, par exemple). De plus, la frontière est également un terme discursif, susceptible d'investissements cognitifs et de perceptions diverses — politiques, populaires et académiques — qui « se chevauchent toujours mais ne coïncident jamais » ; ces divergences font justement partie intégrante de ce qui fait frontière (Anderson, 1997, p. 15-17).

Les travaux de Didier Lapeyronnie (2008) sur les processus de ghettoïsation des quartiers populaires français sont significatifs : ils montrent que cette dynamique repose sur des modes de relégation, de ségrégation et de discrimination qui sont autant de formes de violence concrètes et symboliques, et qui ne correspondent pas tant à un désengagement de l'État dans les « quartiers » qu'à des politiques publiques qui renforcent la production de distance. La mise en place de dispositifs spécifiques de la « politique de la ville » destinés à favoriser le développement socio-économique d'un territoire en difficulté peut aussi confirmer aux yeux de tous les problèmes de l'espace en question, délimité par l'instrument d'intervention (zone franche, contrat de cohésion...), et finalement stigmatiser plus encore ses habitants, et renforcer des tendances au séparatisme social (Maurin, 2004).

En effet, le régime de la modernité amène les acteurs à négocier tant sur le plan collectif qu'individuel, et donc à réaliser un travail sur eux-mêmes, comme l'a montré Bernard Francq (2003) dans le cas des urbanités. La ville moderne est « incertaine », au sens où elle déborde des frontières précises, pour devenir étalée autant qu'éclatée, ce qui questionne fortement le « vivre ensemble ». Elle apparaît ainsi traversée par un mouvement de construction du sujet personnel pris entre la poursuite d'une altérité et un isolement recherché.

Cette labilité sémantique, cognitive et pratique de la ville actuelle participe pleinement des effets de visibilité/invisibilité qui nous occupent, dans leurs rapports à la frontière, sa construction et sa consistance, la façon dont elle se forme, s'étiole, se recompose, entre des espaces et des territoires aux périmètres variés et variables, investis différemment par les acteurs et les institutions, qu'elle rapproche et éloigne à la fois. Ville et frontière sont ainsi marquées par des correspondances, à la fois ambivalentes et structurantes : « Chacune contient à la fois l'obstacle et le passage, le contrôle et l'échange, les relations sociales et la mise à l'écart, la reconnaissance et l'exclusion » (Reitel *et al.*, 2002, p. 3). Les croisements interdisciplinaires permettent de coupler un regard méthodologique — que peuvent voir ou donner à voir et à comprendre, avec leurs outils à chaque fois, la sociologie, la géographie, l'urbanisme, les sciences du sport, l'histoire, etc., des invisibilités en jeu ? — avec l'exposé de cas concrets, en France, mais aussi ouverts à la comparaison internationale et mobilisant des temporalités différentes.

Corrélativement, les situations abordées renseignent sur les enjeux croisés des rapports entre ville et démocratie. Ils ont été approfondis au cours du deuxième séminaire, qui s'est focalisé sur les invisibles des processus de décision de l'action publique urbaine. Le répertoire de la démocratie locale fait désormais l'objet de nombreux affichages et de tout un discours de la part des élus des collectivités territoriales (concertation, démocratie de proximité, citoyenneté active...) la présentant comme « plus démocratique » que la démocratie représentative (*Sciences de la société*, 2006). Dans la littérature de sciences sociales, Yves Sintomer explique également la montée en puissance du répertoire de la participation par une « crise de la représentation » qui va de pair avec une « baisse de confiance des citoyens dans les responsables politiques » (2007, p. 17), et Pierre Rosanvallon pointe une « délégitimation » des pouvoirs administratifs (2008, p. 111). En d'autres termes, « aujourd'hui, l'autorité ne peut faire l'économie d'un renouvellement de la question de sa légitimité. Or, celle-ci doit sans cesse passer l'épreuve de son adéquation avec le savoir produit au sein de l'espace de régulation autonome. Celle-ci n'est en effet plus réduite au silence et à la clandestinité par le prétendu savoir des

autorités » (de Munck, 2003, p. 49). Cette visibilité affirmée du lien entre ville et démocratie *via* les énoncés de la démocratie locale mérite d'autant plus d'être interrogée, en s'arrêtant en particulier sur les dispositifs participatifs et sur les modes d'association des publics et des acteurs concernés, qui révèlent aussi des modes d'invisibilisation d'autres groupes toujours muets et de procédures demeurant « entre soi ». L'exemple, fourni par Perrine Marx, d'un quartier de Strasbourg au sein duquel la municipalité organise des ateliers participatifs est significatif : les décideurs s'adressent plus aisément à un collectif d'artistes qui se sont installés dans ce quartier, et pouvant valoir intermédiaires et interlocuteurs, selon eux, plutôt que directement aux habitants eux-mêmes.

On peut ainsi revisiter des travaux classiques comme ceux relatifs aux échelles de la participation des acteurs non-institutionnels aux projets urbains. En 1969, Sherry Arnstein distinguait trois niveaux de participation, avec des grades différents, soit, par ordre décroissant d'intervention citoyenne, trois degrés de « participation réelle » : pouvoir dans les mains des citoyens, pouvoir délégué aux citoyens, partenariat dans une relation asymétrique ; puis trois degrés d'un semblant de participation : processus d'apaisement, processus de consultation, processus d'information ; enfin, deux degrés de non-participation : thérapie et manipulation. Cette typologie est bien sûr discutable : pensée dans le cadre des États-Unis, elle n'est pas universelle. Bien d'autres grilles ont été élaborées. Dans le cas français, Loïc Blondiaux met en avant, de son côté, quatre niveaux d'implication citoyenne par rapport aux dispositifs participatifs portés par les pouvoirs publics, qui vont de l'information, puis de la consultation (en aval des projets, une fois que les choix sont déjà posés) à la concertation (plus en amont, avec davantage d'influence possible) et à la co-décision (notion de responsabilité partagée) (2008, p. 53). Malgré leurs limites, outre de pointer les difficultés d'une « démocratie octroyée », ces modélisations soulignent le fait que la participation associative et citoyenne, dans sa diversité, questionne les rapports (eux-mêmes pluriels) entre espace public et espace politique — Damien Vanneste y revient directement à travers sa contribution — et, à ce titre, entre le visible et l'invisible de la démocratie locale en pratiques, ou encore les ambiguïtés sur lesquelles elle joue (Blanc, 1994). Dans cet ouvrage, Camille Gardesse présente également une méthodologie fondée sur cinq critères pour analyser la portée et les limites des expériences participatives lancées durant les années 2000 à Paris concernant le réaménagement du site des Halles.

Plus largement, les travaux consacrés à la démocratie participative se sont multipliés en sociologie et en science politique depuis le milieu des années 1990 (Hamel, 2011). Ils ne peuvent établir si celle-ci représente un apport supplémentaire pour la société et les citoyens par rapport à la démocratie

représentative (Mutz, 2008, p. 524). Mais ces analyses permettent de mieux comprendre le fonctionnement des collectivités territoriales, les processus décisionnels locaux et le rôle des acteurs dits de la « société civile »², y compris dans toute leur part d'informel, maintenue cachée, alors même que la participation se veut gage de transparence. C'est une des principales critiques adressées à la démocratie participative au niveau local que de masquer la dimension proprement politique des conflictualités territoriales et des aménagements urbains derrière un registre « civique » (Mouffe, 2003). Il y a là un risque d'« oubli » du politique. Étudier des situations pratiques, non constituées politiquement mais susceptibles de s'imposer sur l'agenda et de faire l'objet de dynamiques d'institutionnalisation est également riche de sens. La contribution de Marc Dumont sur les jardins urbains collectifs, les échanges mais aussi les conflits qu'on y repère, le fait ressortir, de même que celle de Perrine Marx, qui interroge les investissements d'un groupe d'artistes installés dans une friche urbaine à Strasbourg : le registre de la créativité et des pratiques artistiques dans ce lieu singulier ne peut être séparé de formes d'interactions avec le quartier, ses habitants et la fabrique urbaine, c'est-à-dire de modes de mobilisations citoyennes et quotidiennes aux prises avec ce qui fait, affecte, renoue le vivre ensemble dans la Cité.

Dans un cas comme dans l'autre — scènes institutionnelles ou protopolitiques —, les recherches engagées suivant une perspective transactionnelle (Blanc, 1994, 2005) rendent raison de la complexité de ces dynamiques et de la diversité de leurs acteurs et de leurs motifs d'action, en interrelation avec des configurations socio-spatiales et des contextes temporels qui ne sont jamais figés, faisant qu'on ne peut se contenter d'une lecture par le conflit comme mise en opposition duale entre des intérêts irréconciliables. La démocratie locale « n'est pas un long fleuve tranquille » (Blanc, 2006) : elle permet de penser le compromis et les hybridations, en même temps que la persistance de tensions sur les enjeux des politiques urbaines et des urbanités, et par

2. Dans certains cas, des chercheurs formulent également des propositions, en essayant de dégager des facteurs de réussite des processus participatifs. Mais ce n'est pas la posture centrale des analyses sociologiques ; cela se repère davantage en science politique. Pour donner un exemple, David M. Ryfe (2005) identifie cinq conditions de félicité : 1) les règles qui président aux échanges : l'égalité, la civilité et l'inclusion ; 2) le contenu des échanges : accorder une place à la connaissance et aux propositions élaborées par les acteurs ; 3) le rôle des animateurs et leur capacité à proposer des arguments valables et à favoriser les échanges ; 4) l'importance des enjeux et de leurs retombées pour celles et ceux contribuant aux échanges ; 5) les démarches d'apprentissage résultant d'une mise en situation concrète et qui met en présence diverses catégories d'acteurs.

conséquent ce qui est mis en avant ou non à un moment ou à un autre et par qui (Hamman & Causer, 2011).

Lors des deux journées d'étude de 2009 et 2010, les discussions ont rassemblé des contributeurs de différents horizons des sciences humaines et sociales : sociologie, urbanisme, géographie... Ce livre souhaite restituer cette diversité des apports, en l'élargissant encore, notamment aux sciences du sport et à l'histoire antique, grâce à un appel à textes qui a été lancé en 2011, pour mieux éclairer la problématique des villes invisibles qui sert de fil conducteur aux réflexions. Une sélection remaniée de contributions propose à un lectorat élargi des entrées transversales sur les interactions entre la ville, la frontière et la participation citoyenne sous l'angle des processus de mise en visibilité et/ou d'invisibilisation — matérielle, sociale et cognitive — des dynamiques démocratiques dans la Cité.

Un triple questionnement de la visibilité de la démocratie locale

Tout au long de l'ouvrage, le thème de la participation des citoyens est analysé sous diverses formes : en particulier, l'engagement au sein de dispositifs participatifs (chapitres 6, 7, 10, 11), les mobilisations et les initiatives citoyennes (chapitres 5, 8, 12), le discours sur la participation (chapitre 4) ainsi que les rapports avec les énoncés du développement durable (chapitre 1) et de la gouvernance locale confrontée à des interactions multi-échelles (chapitre 9). De façon originale, il est aussi question de l'appréhension de la Cité étrusque dans ses liens à la démocratie à partir de son organisation physique (chapitre 2), et des attendus décelables derrière le traitement public, physique et symbolique, fait au Mur dans Berlin réunifiée (chapitre 3).

Trois entrées, qui se complètent et se répondent entre elles, sont plus spécialement explorées pour déplier ces enjeux, en termes territorial, politique et économique et social. Elles forment les trois parties de l'ouvrage. Dans un premier temps, les auteurs reviennent sur les multiples frontières de la ville et les enjeux qu'exprime chacune d'entre elles. La dialectique des frontières *de* et *dans* la ville est interrogée, pour ce qu'elle donne à comprendre de la démocratie locale entre visible et invisible.

Ensuite, ce sont les processus de visibilité de ces pratiques démocratiques qui nous retiennent, suivant les dynamiques de la mobilisation et/ou de la participation citoyenne. Celles-ci peuvent favoriser des hybridations mais aussi constituer des couples d'opposition structurants dans l'action publique locale, entre le revendiqué et le concédé. Un déséquilibre dans les savoirs disponibles et les capacités d'action, doublé sur le plan politique, explique que,

selon les contextes, les acteurs militants des mouvements sociaux produisent des contre-expertises et les rendent visibles sur les scènes participatives ou, au contraire, prennent leurs distances par rapport aux dispositifs délibératifs, plutôt que d'y voir une ouverture de la scène démocratique (Young, 2001)³. En examinant les outils de la démocratie locale, il s'agit d'interroger la dimension politique et institutionnelle du territoire qui contribue ou non à renforcer les frontières dépliées au sein de la première partie du livre. En effet, au-delà des discours sur la démocratie participative, son outillage opérationnel demeure fragile pour contrebalancer les logiques sociales et économiques de reproduction de la société et de son organisation.

Enfin, un troisième groupe de contributions revient sur ceux que l'on pourrait nommer les « exclus » ou, plus largement, les « sans voix » des villes invisibles, c'est-à-dire les acteurs et les scènes impensés de la ville et de la démocratie locale, confirmant la prégnance de focales qui rendent visibles certains enjeux plus que d'autres. Ceci rappelle que le passage souvent souligné du « gouvernement des villes » à la « gouvernance urbaine » (Le Galès, 1995 ; Blanc, 2009) s'accompagne d'un accroissement du nombre d'acteurs prenant part aux processus de décision, mais aussi de logiques d'exclusion d'autres partenaires possibles (Hamman, 2003). L'effet de « brouillage » entraîné par les transformations des interactions entre acteurs et niveaux d'action est significatif, et renvoie directement au questionnement de l'invisibilisation. Même lorsque les décideurs se réclament de démarches participatives, les réseaux de politique publique n'associent pas de façon identique et égalitaire tous les acteurs présents dans le champ d'action urbain. Les effets potentiels de la participation en termes de démocratisation de la gestion publique sont souvent contrés par des résistances de la part des élites (Tilly, 2007). Jean-Pierre Gaudin l'a souligné en parlant du « filtrage » et de la construction de « l'interlocuteur valable » (1997). Certains domaines d'intervention sont moins priorités que d'autres dans l'action municipale — parce que jugés moins visibles ? Dans le domaine du sport, de l'agriculture urbaine, mais aussi dans les tensions entre conservation patrimoniale et développement urbain, ce sont d'autres couples de tensions que l'on pointe et qui invitent à saisir les transactions territoriales présentes derrière les appels à la démocratie locale (Hamman & Causer, 2011). Ces enquêtes de terrain illustrent les limites des dispositifs d'action publique participative étudiés dans la deuxième partie, et renforcent le regard croisé entre les frontières de la ville et celles du politique.

3. On peut distinguer une contre-expertise alternative inscrite dans la durée, consistant à maintenir des éléments contre-démocratiques, des expertises d'usages recueillies dans des cadres plus normés, comme les conférences citoyennes (Rosanvallon, 2006).

*Frontières de et dans la ville :
la démocratie locale entre visible et invisible*

La première focale regroupe quatre textes, nourris de différents regards disciplinaires — histoire, géographie et sociologie — qui incarnent les enjeux de visibilité *vs.* invisibilisation rapportés à la démocratie locale. Ce volet s'ouvre avec une contribution de Philippe Hamman, qui offre un cadrage sociologique à partir du concept d'espaces-frontières, en l'appliquant aux problématiques actuelles de la démocratie locale, et plus particulièrement à l'invocation de ce registre en lien avec des politiques urbaines s'affirmant soucieuses du développement durable : la dimension participative y est invoquée pour faire le lien entre les pans économique, social et environnemental de la notion. Une analyse transactionnelle restitue la complexité croissante des références de légitimation de l'action publique urbaine. La recherche d'un « consensus supposé » témoigne de la place toujours présente du dissensus et du fait que les schémas d'anticipation des décideurs ne peuvent intégrer pleinement des principes de justification d'égale valeur mais qui s'excluent en tendance l'un l'autre. Ce constat conduit à proposer une grille d'approche par les transactions sociales, qui lie échange, négociation et rapports de force (ce qui est consubstantiel à la démocratie). Elle permet d'aborder des modes de coopérations conflictuelles structurant l'exercice de la démocratie locale et ses expériences à différentes échelles urbaines, qui sont autant de frontières et de périmètres d'intervention (bâti, quartier, ville...). Traditionnellement, des relations bipolaires se nouent entre élus et experts ou techniciens ; elles correspondent à des transactions informelles qui demeurent circonscrites au sein et autour des appareils municipaux ou intercommunaux. Cette arène « professionnelle » — au sens où elle met en présence des professionnels de la politique et de la ville — se double aujourd'hui d'une scène élargie de transactions tripolaires élus/techniciens/habitants. La place affirmée des citoyens se situe à deux niveaux : comme individus et (d'abord ?) comme collectifs, notamment dans des associations. Dans leurs contributions, Camille Gardesse ainsi que Maximiliano Soto et Vicente Vargas Martínez notent, comme Philippe Hamman, un rôle premier dévolu aux associations dans la concertation — ou encore à des collectifs, comme les artistes rassemblés au sein de la friche urbaine strasbourgeoise étudiée par Perrine Marx. Ceci réévalue un principe de représentation dans la participation (l'associatif parle au nom des membres) : il n'y a donc pas d'opposition stricte, du moins dans les usages des deux répertoires de la part des élus. C'est bien ce que traduisent les discours de la démocratie locale et ses déclinaisons dans des dispositifs de participation en développement durable urbain. L'examen de ces derniers fait

ressortir en quoi la visibilisation du répertoire citoyen masque d'autres aspects des processus locaux de décision, demeurant confinés au circuit représentatif « classique ». La question est donc celle de la construction permanente d'une position de légitimité à agir pour les décideurs et de ce qui est négocié/négociable ou non, derrière les affichages du « plus de démocratie » par la participation. À travers le cas des artistes d'une friche industrielle à Strasbourg et leurs relations à la fois avec la municipalité et les habitants du quartier où ils se sont installés, Perrine Marx propose un exemple saisissant de ces interstices urbains qui représentent des espaces-frontières de la démocratie locale, ici par et autour de l'art : « L'art devient par ces chemins un médium par excellence pour permettre aux artistes de prendre part et place dans la ville », écrit l'auteure. La friche peut ainsi représenter un lieu de rencontre en même temps que le support de mises en relation (y compris avec les élus). Dès lors, « ces friches sont des espaces interstitiels physiquement, ou plutôt symboliquement, mais elles le sont aussi socialement, selon le type d'organisation qui peut s'établir en leur sein. C'est donc entre autres parce qu'on est dans ces interstices urbains [...] qu'il est possible d'y développer des formes de liens et d'expression originales », ponctue P. Marx.

La mise en perspective sociologique de Philippe Hamman est complétée par une approche historique. La prise de distance à la fois spatiale et temporelle est d'autant plus révélatrice : Claire Joncheray étudie les invisibles du processus de décision dans les cités étrusques à la période classique et leurs impacts sur la façon dont s'oriente l'historiographie en fonction des contraintes d'accès au terrain qui pèsent sur l'histoire antique. Elle porte attention à des comparaisons synchroniques (y compris entre cités et leurs modes d'association, à l'exemple de la dodécapole...) et diachroniques, avec une contextualisation minutieuse de la démonstration, attentive aux manifestations diverses de l'organisation urbaine publique et politique. En effet, le manque de sources écrites relatives aux cités étrusques donne à l'archéologie une place d'importance dans l'étude du fonctionnement urbain. Or, celle-ci se concentre sur ce qui est visible : l'espace matériel, conservé, des cités. On focalise de ce fait sur ce qui est parfois un impensé de l'analyse du fonctionnement politique, à savoir ses inscriptions spatiales et ce qui incarne le pouvoir, en même temps que ses modes de dévolution et la place du citoyen : c'est le modèle de la *polis* structurée autour d'édifices *ad hoc* où (ré)aménagement spatial et (ré)utilisation sociale vont de pair, à l'instar de l'*agora* athénienne qui marque aujourd'hui encore la pensée. Mais cette posture et cette quête de la trace matérielle ne sont pas sans conséquence, notamment dans la difficulté à rendre raison du rôle des réseaux, par définition peu visibles, voire des rumeurs, comme le relève Claire Joncheray. En menant des parallèles

avec les mondes grecs et latins, le fait de ne pas repérer aisément, dans les cités étrusques considérées, des lieux s'apparentant à des espaces de rassemblement, a conduit les chercheurs à mettre en doute l'existence de processus démocratiques et la participation citoyenne, et à chercher d'autres espaces qui témoigneraient de façon visible des modes d'exercice du pouvoir. L'auteure part de ce qui fait la ville étrusque — « une ville marquée dans des limites tant topographiques que sociales, mais pas forcément visibles », écrit-elle, en pointant notamment des contraintes religieuses. Elle jette un regard documenté à la fois sur la complexité de l'appréhension de la réalité des processus démocratiques lorsqu'on interroge les modes et les acteurs de la décision publique, et sur les lieux susceptibles d'incarner les expressions démocratiques, à travers les problèmes d'interprétation posés dans le cas de ces cités : comment passer de la matérialité d'un espace dont on a trace à la définition de la fonction qui lui aurait été attribuée ? Ou encore comment intégrer le statut des sources (dont la production de récits légendaires) et la dimension de filtre que constitue la position de celui qui a alors rédigé les écrits ou se fait l'écho de pratiques rapportées ? Claire Joncheray nous offre ainsi une mise à distance de fausses évidences qui peuvent, *ceteris paribus*, également valoir pour des cadres urbains plus contemporains et leur analyse par le chercheur, et questionne l'association historiographique répandue entre les notions de démocratie et de constructions urbaines (tant la matérialité du bâti que les urbanités). En d'autres termes, y a-t-il des espaces associés prioritairement à certains modes d'organisation politique plus que d'autres ?

De frontières et de villes visibles/invisibles, il est aussi très directement question, autant matériellement que symboliquement, dans le texte de Bernard Reitel, à travers la valorisation des vestiges du Mur dans la ville de Berlin. L'auteur examine comment les autorités s'emploient à rendre visible à l'heure actuelle ce qui s'apparente à un objet de distanciation détruit dans un espace urbain en recomposition, tout en « effaçant » en même temps des cicatrices du passé, c'est-à-dire en sélectionnant l'information qui est offerte à la vue. Le démantèlement du Mur est l'occasion de nouveaux aménagements, notamment un Mémorial dont la deuxième tranche a été inaugurée en août 2011. Cette étude de cas, qui mobilise la notion de « système sémique urbain » et aborde la ville comme interface, présente une double portée. Méthodologiquement, d'abord, elle prolonge la réflexion de Claire Joncheray sur ce que sont les « traces » du passé — plus récent ici —, comment et par quels filtres elles arrivent à nous, et ce que cela suppose comme travail de la part du chercheur, entre visible et invisible, en termes de paradigme indiciaire (Ginzburg, 1980).

Ensuite, on comprend de la sorte que le Mur ne renvoie pas seulement à une réalité spatiale. Il l'a été par le passé, et de façon plus ou moins visible

ou invisibilisée selon que l'on habitait Berlin-Ouest ou Berlin-Est. Dans ce deuxième cas, « tout a été fait pour que [le Mur] ne soit ni visible, ni accessible », en quelque sorte en réaction à « l'omniprésence de la conscience de la différence » à l'Est, note Bernard Reitel. Le Mur correspond aussi à un marqueur vécu de l'espace urbain, qui demeure une composante des perceptions et des modes d'identification de et dans la ville réunifiée, à la fois pour les habitants et pour les touristes qui s'y rendent. Le Mur est l'archétype de la frontière comme système de défense, c'est-à-dire s'imposant dans le paysage urbain non seulement comme une ligne séparative mais comme un dispositif plus élaboré : un avant-Mur en béton, visible de Berlin-Ouest, des chemins de ronde, des tours de contrôle, des fossés, des champs de mines, des barbelés, etc., sur quelques 100 m de large à certains endroits. La dimension spatiale se conjugue ainsi avec la dimension socio-politique pour produire des effets structurants : comme le souligne B. Reitel, chacune des deux parties séparées, Ouest et Est, a été façonnée (diversement) pour constituer « la vitrine d'un système politique et idéologique », c'est-à-dire une forme urbaine et un mode d'organisation social donné à voir, dans les deux Allemagnes et au-delà, une frontière urbaine et nationale à la fois. On saisit d'autant mieux que le démantèlement du Mur après 1989 correspond à l'exposition d'une discontinuité urbaine — une grande bande de friche, où vont prendre place de nouveaux projets, sans vision d'ensemble immédiate et où l'opportunité foncière n'est pas absente. Un balancement s'observe ainsi entre des opérations ponctuelles et le projet global lancé par le Sénat (gouvernement) de Berlin : le *Berliner Mauerweg*, adopté en 2002, à savoir la réalisation d'un cheminement piéton et cycliste suivant l'ancien tracé du Mur. Ce dernier ne semble redevenir visible aux yeux des autorités qu'après un temps de latence qui est aussi celui d'une certaine invisibilisation du vide.

Le développement local urbain s'appuie à présent sur une transaction interculturelle destinée à redéfinir l'équation tradition/modernité dans un programme de renouvellement urbain à visée cohésive. L'objet de la transaction repose sur la dialectique entre la mémoire collective et la recherche de nouvelles solidarités (avec une dimension de loisirs du nouvel aménagement). Comme le suggère Michel Marié, la logique d'aménagement se distingue en pareil cas de celle du ménagement (1989, p. 199) : la première tient davantage à la production de l'espace (au risque d'une lecture « destructrice », de la table rase) et la deuxième à sa gestion (au risque du passéisme, d'une préservation « patrimoniale » excluant l'application de nouvelles réalisations, etc.), ce qui pose la question de leur articulation. Les projets rapportés par Bernard Reitel donnent à voir des préalables centrés sur une certaine valorisation du patrimoine historique urbain qui est celui des « vestiges » du Mur (apparaissant au

demeurant assez peu nombreux aujourd'hui) et des réorientations en vue de promouvoir des recompositions fonctionnelles dans ces espaces en transition. Cela révèle un autre type de tension, entre un idéal visé et des conditions de mise en œuvre contraintes, ou encore, dans le vocabulaire de Nietzsche, entre la ville apollinienne (l'harmonie, l'ordre et la raison) et dionysiaque (le dépassement). C'est ce qui transparaît aussi du processus lié à un autre projet de visibilité porté par le Sénat de Berlin, celui du mémorial *Gedenkstätte Berliner Mauer*, qui se lit comme une certaine patrimonialisation et une institutionnalisation du tracé du Mur, posant la question des appropriations, plus ou moins officielles, de l'histoire et de la mémoire à travers des lieux « chargés ».

Fractures urbaines et sociales toujours, lorsque Georgia Terzakou aborde la problématique de la démocratie locale dans la « proximité », c'est-à-dire non pas seulement à l'échelle communale, mais encore à celle des « quartiers » dans la ville, sous-entendus les quartiers « sensibles » et se tenant (ou tenus) à l'écart des modes de représentation par l'élection, en quelque sorte invisibilisés. Pour aller au-delà de ce qui est montré par les pouvoirs locaux dans les dispositifs de participation mis en place (conseils de quartier, etc.), l'auteure articule trois aspects interconnectés :

- la complexité procédurale et la dimension technique de ces initiatives, notamment au sein de ce que l'on appelle en France la « politique de la ville » ;
- les modes d'investissement des différents acteurs locaux dans les quartiers concernés par rapport aux cadres participatifs — élus, professionnels de la ville et du social, et habitants ;
- et la place des associations de quartier, fréquemment lue comme une marque de vigueur citoyenne mais qui peut aussi traduire une faiblesse démocratique.

Autant de contraintes qui n'apparaissent pas directement à la vue, mais structurent la mise en œuvre de l'action publique urbaine, ce qu'elle inclut ou non et sur quels territoires, c'est-à-dire ses frontières et ses répertoires de légitimation.

*Mobilisation et participation citoyennes :
de la visibilité de la démocratie locale*

Les interrogations soulevées par G. Terzakou appellent un certain nombre de prolongements : la deuxième partie de l'ouvrage se concentre sur les enjeux des mobilisations et de la participation citoyennes, dans un rapport permanent entre le visible et le caché de la démocratie locale, en même temps qu'entre l'institué et l'instituant. On aborde ainsi en relation deux dimensions souvent

pensées comme séparées des politiques urbaines, à savoir l'action publique au sens politique et des institutions (collectivités territoriales, édiles...) et l'action publique au sens du quotidien des pratiques (Marc Dumont développe cet aspect dans la troisième partie avec l'exemple des jardins urbains partagés et familiaux) et des mobilisations sociales : les innovations revendiquées par la démocratie locale, à commencer par les dispositifs participatifs, dans leur diversité, se situent à la jonction de ces champs et dans leurs interactions, entre tensions et compromis, et entre militantisme et institutionnalisation.

Isabelle Hajek s'intéresse en ce sens à la mobilisation contre l'incinération des déchets urbains dans la région marseillaise. La « mise en visibilité conflictuelle » qu'elle interroge se déploie sur plusieurs niveaux en interaction, participant de la portée de l'analyse proposée qui couple plusieurs focales. Différents registres des enjeux du visible et de l'invisible ressortent ici. C'est autant vrai concernant l'objet d'étude — les déchets urbains — que les processus d'appréhension et de décision qu'ils suscitent — processus démocratiques et de mobilisation —, ainsi que l'angle d'approche : s'attacher à ce que désignent les représentations sociales des déchets et leur gestion suppose d'évaluer, comme le fait l'auteure, la construction sociale et les filtres cognitifs de ce qu'on voit ou non, et pourquoi, ou encore de ce qui demeure dans l'infra-signifié, et donc invisibilisé. De fait, on est en présence d'un jeu — à la fois d'acteurs et d'institutions — sur le caché quand on évoque les déchets en tant que tels, notamment lorsqu'ils sont volontairement mis à distance de la ville par les décideurs, et ce en fonction des contextes — territoriaux, politiques, etc. — mais aussi des saillances et des évolutions des modes de connaissance (experts et d'usage) de leur gestion et de leur traitement. En même temps, les déchets frappent l'opinion par leur visibilité : que ce soient des déchetteries à ciel ouvert (le cas marseillais est symptomatique) ou des usines de traitement non moins massives... À ce titre, le déchet urbain s'impose en termes de mise sur agenda comme une problématique visible (à euphémiser ? à dissimuler ?), par différence d'autres enjeux environnementaux urbains comme la pollution, qui est, elle, largement invisible⁴, et qu'il s'agit de rendre visible — c'est tout l'objet de la sociologie de la traduction (par exemple, Callon, 1986) que de mettre en avant des chaînages allongés, incluant les non humains parmi les actants des processus, lorsqu'on veut analyser une affirmation comme « la pollution tue ».

À cette portée de l'objet déchets vient s'imbriquer un deuxième niveau de la problématique visible/invisible. Il concerne les acteurs en inter-

4. Plus exactement, les particules les plus visibles ne sont souvent pas les plus dangereuses, que ce soit au titre des circulations automobiles ou des exploitations industrielles.

action — dont les positions et les postures sont finement qualifiées par l’auteure — et s’attache à leurs équipements, experts ou non, car on sait que les sans voix sont aussi généralement peu visibles. La centralité de la dimension des mobilisations (recherche de visibilité ? envers qui ?, à chaque fois selon les répertoires retenus...) et de la démocratie participative transparaît directement. Ceci nous éclaire sur le sens du visible et de l’invisible des processus décisionnels, en évitant de ne voir là que la question (fût-elle la plus mise en avant) des processus démocratiques se réclamant de la transparence par l’appel citoyen — les textes suivants de l’ouvrage s’y concentrent plus spécialement. Isabelle Hajek invite à un détour : « étudier la façon dont les acteurs sociaux donnent sens au problème des déchets sous l’angle des représentations sociales », y compris en mobilisant des outils socio-linguistiques pour restituer le rôle cognitif et discursif du sujet. C’est en ayant analysé ce premier pan de la problématique que l’auteure aborde le second : selon ses termes, « les acteurs concernés inaugurent des dispositifs de connaissance et des formes d’intervention dans l’espace public qui remettent en question le double partage entre “expert”/“profane”, “citoyen”/“représentant politique” ». Elle relit (explique et relie) ainsi le passage toujours complexe à appréhender entre la construction sociale d’un problème (c’est-à-dire ce qui fait question pour des acteurs, en fonction de leurs positions sociales et de leurs capacités cognitives à opérer des traductions — le « transcodage », selon Pierre Lascoumes [1996]) et la production d’un enjeu politique (c’est-à-dire une question qui va être susceptible d’apparaître dans l’espace public et/ou l’espace décisionnel et faire l’objet d’un traitement public). Parmi les passerelles, figurent les dynamiques multiples d’apprentissages qu’I. Hajek relève, et que l’on retrouve plus largement dans différents cadres de mobilisation citoyenne et de participation plus ou moins encadrée — parmi d’autres, les textes de Michel Koebel et de Camille Gardesse en portent témoignage.

Évitant tout travers monographique, Isabelle Hajek met à profit un cas exemplaire pour questionner ce qui est au centre de cet ouvrage, à savoir les rapports — diversement incarnés par des acteurs et des groupes non moins différents et en interaction — entre mobilisation/participation citoyenne et (in)visibilité/sation de la démocratie locale, des dynamiques décisionnelles et, *in fine*, de ce qui fait le territoire de l’action publique et la ville, comme espace et comme urbanité. Ainsi que le synthétise I. Hajek, « on pourrait dire que la mobilisation contre l’incinération observée *accomplit* (fait exister et donne visibilité à) l’agglomération à travers l’émergence d’une communauté politique et cognitive dont les sensibilités écologiques qui s’y affirment sont en même temps “localisantes” ».

La dimension de territorialisation des enjeux qui se dégage des mobilisations locales se retrouve dans la gestion des dispositifs de participation lancés par les collectivités. C'est particulièrement le cas pour les Conseils de quartier, qui sont devenus dans bien des communes un des emblèmes de l'attention des décideurs à la démocratie de proximité et à la diversité sociale, territoriale, générationnelle, etc., des habitants. Leur mise en avant dans la production d'un nouvel espace public ne doit pas masquer l'émergence de nouvelles lignes de partage, comme le montre Michel Koebel, à partir d'une enquête de terrain menée en 2007 dans une ville moyenne du Nord-Est de la France. Plus précisément, l'auteur s'arrête sur la visibilité/invisibilité des différentes catégories de population dans le cadre participatif développé, mais aussi sur les nouvelles frontières imposées par le pouvoir municipal quand il met en place de tels dispositifs, à savoir des animateurs plus équipés socialement que d'autres participants, et des « secteurs » qui ne correspondent pas aux quartiers existants, ni aux représentations des habitants. On peut alors se demander quelle est la pertinence de ces périmètres renouvelés et quelles sont les limites du nouvel espace public constitué, qui en profite prioritairement ou en est exclu ? On voit ici au concret comment des logiques de discriminations sociales perdurent au sein même de dispositifs censés donner la parole aux « sans voix » : ces initiatives deviennent confirmatives plus qu'innovantes, et participent à leur tour de processus d'invisibilisation sociale en même temps que de légitimation politique des décideurs établis (que ces derniers les aient fondés directement à cette fin ou aient manifesté une volonté d'ouverture). Pour cela, Michel Koebel associe un examen qualitatif et quantitatif du fonctionnement du conseil du quartier le plus populaire de la commune. Il interroge à la fois le profil des membres élus, par rapport à la composition socio-démographique du quartier concerné, les différents acteurs du dispositif participatif, et les représentations des habitants à l'endroit de ce dernier, pour proposer, *via* une analyse factorielle de correspondances couplée à des entretiens, une typologie des relations entre les habitants et le conseil, et conclure à l'absence de celles et ceux qui ne s'engagent pas déjà par ailleurs dans l'espace public.

Il n'y a donc pas d'association mécanique entre la mise en place de formules de participation dans les villes et ce qui serait une citoyenneté plus « active » et « partagée », et les apparences — parfois mises en scène — peuvent être trompeuses. Plus encore, ces projets produisent des découpages du territoire urbain qui introduisent d'autres frontières dans la ville, excluant certaines paroles en même temps qu'elles en invitent et en retiennent d'autres. C'est ce lien entre ville, frontière et participation, au centre de l'ouvrage, que Camille Gardesse aborde également, à travers ce qu'elle appelle la « double invisibilité des citoyens et de leurs contributions, à l'extérieur et à l'intérieur du processus

participatif », dans le cadre d'un dispositif relatif au site des Halles de Paris. L'auteure se centre sur le traitement de la dimension métropolitaine de cet espace, peu présente dans le projet de réaménagement du quartier, qu'elle a suivi de 2003 à 2010. Or, les études de fréquentation attestent des interactions fortes à l'échelle métropolitaine quant aux activités qui se trouvent aux Halles et aux usagers qui s'y rendent. On pourrait donc penser que ce niveau de pertinence apparaisse dans la concertation, pour rendre raison de l'imbrication de différentes échelles urbaines locales et globales, et en même temps comme opportunité de mise en visibilité élargie de citoyens directement concernés par le projet mais peu mobilisés spontanément, à savoir des personnes non riveraines et non organisées (le texte de Philippe Hamman souligne le primat des expressions associatives en la matière). Ce cadre permet de réfléchir spécialement aux inégalités d'accès aux instances participatives, qui résultent de la combinaison de trois types de facteurs, socio-économiques (question de la maîtrise de savoirs et du sentiment de compétence à y prendre part valablement), territoriaux (la figure première du riverain) et politiques (élus et experts dialoguent prioritairement avec des représentants institutionnels ou associatifs plutôt que le citoyen *lambda*), en les complexifiant encore à travers le jeu des acteurs. À la lumière d'une grille méthodologique de cinq critères (transparence, temporalité, inclusion, égalité et possibilités d'expression, argumentation), C. Gardesse examine, en suivant les différentes phases du projet, les rapports visibilité/invisibilité à la fois relativement aux citoyens concernés par le réaménagement des Halles et par rapport à ceux qui sont impliqués dans la concertation mise en place. Les enjeux de l'inclusion (ouverture à tous les publics susceptibles d'être intéressés) et de l'égalité (égal traitement des contributions des uns et des autres) apparaissent ainsi au premier plan dans le décalage entre les expériences observées, et leur sélectivité, et les discours des décideurs et des techniciens sur l'importance qu'ils affirment avoir attribuée à la concertation dans l'évolution de leur pensée et des opérations menées. Ce constat est corroboré par l'étude des États généraux du sport à Strasbourg menée par William Gasparini, Michel Koebel et Valérie Morales.

Le texte de Perrine Marx vient prolonger et étendre cette réflexion sur les modes d'exercice de la démocratie locale, leur portée et leurs usages, grâce à un déplacement du regard. Pour analyser les rapports entre élus et habitants d'une ville ou d'un quartier, en pointant des formes d'instrumentalisation ou d'encadrement de la parole citoyenne suscitée et recueillie à travers des canaux de concertation ou de participation, l'auteure nous invite à explorer un univers *a priori* spécifique : les lieux en friche, qui nous informent en fait sur la fabrique de la ville en train de se faire, dans ce qui figure le lien social mais aussi les expressions collectives et démocratiques. Plus particulièrement,

Perrine Marx a mené sur plus de deux ans l'étude ethnographique et sociologique d'une friche artistique et culturelle dans un quartier de Strasbourg. Elle a ainsi suivi le réinvestissement progressif d'un lieu pouvant initialement apparaître comme un « espace-temps hors-ville », ou comme un cadre clos — celui précisément de l'atelier d'artiste —, pour montrer comment les artistes qui s'y installent — et s'y organisent, dans la quotidienneté de leur vie et de leur activité — en arrivent à rendre visible leur présence et finalement à apparaître pour les décideurs municipaux PS-Verts comme un support possible à la politique locale de démocratie participative que ces derniers promeuvent et souhaitent visibiliser. Comme l'énonce Perrine Marx, on dispose ainsi d'une entrée originale pour « questionner les pratiques de production d'espaces urbains opérées dans le cadre de concertations démocratiques localisées au regard de modalités qui, sortant des schémas d'intervention habituels, n'en restent pas moins des initiatives citoyennes proposant à leur tour une certaine approche du “faire ville” ».

Le façonnage du collectif d'artistes (y compris dans les compromis et les tensions qui le parcourent en permanence, et entre « individualités et entité collective ») conduit à une visibilité, et à une expression sur la scène publique locale, au-delà du lieu de la friche elle-même dont ils se sont approprié l'espace (réorganisé entre espaces de circulation, espaces intimes et espaces collectifs, à travers un fonctionnement autogéré). En effet, les élus en appellent à l'intervention de ces possibles passeurs de « participation » en lien à des ateliers d'expression démocratique dans le quartier et à un projet de réaménagement d'espaces publics désinvestis par les habitants. C'est vrai aussi d'autres associations de quartier, qui déploient également des compétences d'action organisée ; en plus de cela, le collectif de la friche semble avantagé par les compétences artistiques qu'il peut spécialement mobiliser par rapport à l'objectif assigné — revitaliser une place publique. Une dynamique de reconnaissance se dégage ; P. Marx le note : « La visibilité qu'atteint le lieu *via* le collectif apporte un type de reconnaissance spécifique pour les artistes : celle de leurs compétences en tant que citoyen participant à part entière de la production de la ville ».

En même temps, la dialectique du visible et de l'invisible demeure structurante de ce qui se joue : l'initiative même de la municipalité à l'endroit des artistes donne à saisir les limites de ce qui est concédé, c'est-à-dire « l'invisibilité tangible en politique à laquelle ce type d'initiative citoyenne se heurte ». On l'observe aisément, car les artistes sollicités estiment ne pas pouvoir s'engager comme un tout, mais plutôt chacun individuellement en tant que citoyen (et ce alors que la démarche de la municipalité vise à faire émerger un acteur collectif « légitime », plutôt qu'une participation directe des habitants). Une

limite dans les échanges entre les artistes et les décideurs se révèle ici ; un processus d'institutionnalisation du collectif est écarté par ses porteurs, qui optent plutôt pour des manifestations d'ouverture de la friche aux habitants, que ce soit pour donner à voir leur travail dans les ateliers ou en organisant un festival de performances artistiques. Corrélativement, c'est la place des « sans voix » et autres muets des politiques de participation urbaine qui est ainsi confirmée, à travers le regard porté sur les espaces-frontières et autres interstices de la ville, déjà abordés par Philippe Hamman : si l'on peut considérer que le collectif d'artistes étudié prend part à la fabrique urbaine et a su conquérir de la visibilité (c'est-à-dire que la qualité d'interlocuteur n'est pas accordée spontanément par les élus ou les chargés de mission), sa parole demeure toutefois « précaire » — au même titre que celle d'autres groupes que l'ouvrage aborde dans la troisième partie. La particularité du cas de la friche artistique est de rendre visible la consistance d'espaces intermédiaires dans la ville, c'est-à-dire de donner un exemple concret de ce qu'est un interstice comme lieu de production et de diffusion de pratiques citoyennes (fussent-elles limitées), parce que la situation d'entre deux conduit les artistes à privilégier le *faire*, support du lien social.

Les « sans voix » des villes invisibles ?

Les limites des formes courantes, ou se disant plus novatrices, de participation conduit à interroger, dans une troisième partie de l'ouvrage, ce (et ceux) qui se trouve(nt) mis à l'écart des priorités des collectivités en matière de démocratie locale, les muets et autres invisibles de ce nouvel espace public qui pose de nouveaux clivages.

Partant du rapport entre tangibilité du visible et intelligibilité de l'invisible chez Italo Calvino (1996 [1974]), Damien Vanneste étudie, à partir de la mise en œuvre d'une politique urbaine nationale — la Politique fédérale belge des Grandes villes et les récents « Contrats Ville durable » — dans une ville industrielle wallonne, les « processus clandestins » de l'espace politique de la ville ; ceux-ci excluent certains débats et opèrent une sélection parmi les acteurs (y compris parmi les élus), puis sur leur capacité d'influence dans les dynamiques décisionnelles. D. Vanneste se fonde sur l'observation empirique de jeux d'acteurs qui, ici aussi, se comprennent dans l'interaction entre plusieurs échelles d'action (quartiers-ville-État fédéral). On voit ainsi que la gouvernance multi-niveaux, souvent lue comme une ouverture de la scène décisionnelle en matière d'action publique (Blanc, 2009), peut en fait renforcer l'illisibilité de l'exercice du pouvoir, notamment dans la gestion urbaine. À l'inverse des énoncés usuels qui l'associent volontiers à un renouveau démocratique et à un élargissement visible du processus décisionnel à davantage

d'acteurs, le répertoire de la démocratie locale est relu à partir des questions de jeux clandestins, de secret et de clôture de l'arène politique. Pour preuve, l'auteur en vient à pointer le rôle décisif de trois acteurs : un agent fédéral et deux coordinatrices locales, pour la ville considérée.

Quand bien même il en va d'une politique fédérale qui se présente comme « inclusive », participative et transparente, celle-ci est susceptible, lors de son élaboration locale et *via* des dynamiques organisationnelles, de générer une opacification de l'espace décisionnel urbain, dans la mesure où elle induit de nouvelles conditions de possibilité, mais aussi d'impossibilité, du travail démocratique. De façon générale, ce dernier passe en partie par de l'informel et de l'ambiguïté maintenue sur les règles et les principes d'action, ainsi que leurs traductions territoriales — la contribution de Philippe Hamman l'établit également. D. Vanneste suit les interactions entre les différents groupes d'acteurs impliqués (notamment avec l'intervention des experts ou du représentant de l'État fédéral, et pas uniquement le bourgmestre et l'équipe de coordination locale) et celles au sein même de ces groupes (par exemple, entre élus et échevins de partis opposés). Le cas considéré et sa temporalité — à commencer par l'étude d'un « moment intermédiaire » relativement fluide comme l'année 2009, définie au niveau fédéral comme une année de transition avant la programmation 2010-2013, donc ouverte aux ajustements successifs — permet plus spécifiquement de relever le rôle des transactions tacites dans la démocratie locale (mis en évidence notamment par Blanc, 1994, 2006). L'auteur distingue sur ce plan deux formes de « secret », selon qu'il est reconnu institutionnellement (sous la forme du huis-clos, par exemple) ou clandestin (pour des raisons politiques comme organisationnelles).

On comprend alors que l'enjeu démocratique premier n'est peut-être pas tant la participation que la capacité de rendre praticables et intelligibles les processus politiques dans des configurations de transactions territoriales, qu'ils soient caractérisés par leur visibilité comme par une relative invisibilisation. Même s'il est question d'un affichage « ville durable » — répertoire couramment associé à la promotion du citoyen actif —, les rémanences avec les précédents contrats de ville viennent s'imposer autour des délais courts et des emplois qu'il s'agit de pérenniser. Un enjeu de politique locale est ainsi translaté dans le champ technique et de la gestion, comme infra-politique, hors du débat public en quelque sorte, pour éviter les controverses qu'engendrerait une politisation de la question. Damien Vanneste revient sur la diffusion du répertoire de la gestion urbaine « par les instruments » (au sens de Lascoumes & Le Galès, 2004), et relève qu'il s'agit bien de construits socio-politiques (même s'ils tendent à se naturaliser) dont la consistance exerce des effets sur la pratique démocratique. Il appuie de la sorte l'hypothèse selon laquelle, écrit-il,

« l'explication de l'absence ou de la tiédeur des moments démocratiques n'est pas à situer dans la faiblesse de l'esprit démocratique [...], ni dans les défauts de telle ou telle politique ou dispositif de participation [...], mais bien dans la configuration de l'espace politique des villes et leurs processus de transformation contemporains », où l'espace politique de la ville est précisément défini comme « d'une part, l'étendue du cadre matériel, organisationnel et symbolique d'orientation et de gestion de la ville et, d'autre part, le travail démocratique qui s'y développe ».

La contribution de Maximiliano Soto et de Vicente Vargas Martinez aborde ce même questionnement en se situant du côté des impacts sociaux et économiques des politiques d'amélioration de l'habitat dans les villes dites patrimonialisées (c'est-à-dire disposant d'un patrimoine architectural et culturel singulier et reconnu), à l'exemple de Bâle. C'est la dialectique visibilité *vs.* invisibilité des processus de revalorisation qui occupe les auteurs, entre attractivité (économique) et intégration (des étrangers et des migrants, nombreux à Bâle), et, indissociablement, entre reconnaissance et méconnaissance patrimoniale. Ils s'appuient pour cela sur le cas des quartiers de Bâle-Ville formant le Petit-Bâle (*Kleinbasel*) et sur les formes de participation mises en place. On sait que la participation correspond à une tradition de démocratie directe en Suisse — les fameuses votations —, qui est déclinée aux niveaux local et cantonal de façon réglementée (et restrictive) depuis une loi de 2005. En particulier, les seuls interlocuteurs reconnus des autorités sont des associations et non les citoyens. On retrouve donc un filtre également présent dans le cas des villes françaises, comme il ressort des textes de Philippe Hamman et Camille Gardesse. Le cas bâlois est d'autant plus intéressant qu'il permet de relativiser l'image d'une participation démocratique plus forte en Suisse et dans ses villes, et donne à voir dans cette situation *a priori* exemplaire la réalité des processus d'exclusion à l'œuvre, tant sur le plan territorial que socio-économique.

Les appropriations et les pratiques d'usage de l'espace oscillent entre le connu/visible et le méconnu/invisible dans le cadre des projets de mise en valeur, validés *via* des dispositifs participatifs. Ces derniers se situent ainsi au croisement des regards exogène et endogène des acteurs concernés, mais également à l'intersection de plusieurs échelles (et frontières) d'action, notamment par rapport aux politiques régionales du canton et à la position de la ville comme pôle d'attractivité dans l'environnement transfrontalier du Rhin supérieur, avec la mise en place de l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB). Derrière la participation et ses méthodes — pratiquées depuis plu-

sieurs années à Bâle et notamment pour le Petit-Bâle⁵ —, c'est d'un processus transactionnel de reconnaissance entre les habitants et leur territoire qu'il s'agit. L'un des objectifs de la politique participative bâloise a été d'emblée de « favoriser la cohabitation entre les populations suisse et étrangères », relèvent M. Soto et V. Vargas Martinez — dans le Petit-Bâle, le quartier de Matthäus est couramment surnommé « *Klein-Istanbul* », ajoutent-ils. De plus, les actions planifiées s'attachent à l'amélioration de la qualité de vie (végétalisation, réduction des circulations automobiles...) en même temps qu'à la construction de nouveaux logements en nombre conséquent.

Il y a là des couples de valeurs contrastées : pour Simmel (1999), ceci maintient la société en mouvement dans une combinaison qui n'est pas prévisible, écartant toute vision irénique d'une « fin de l'Histoire » (qui correspondrait à une société stabilisée et harmonieuse). Des liens sociaux reconfigurés (localement, à l'échelle du canton, de la Suisse du Nord-Ouest et du développement métropolitain transfrontalier) ne peuvent être atteints que s'il y a entente sur une hiérarchie renouvelée de valeurs exerçant une fonction d'intégration dans un espace en mutation, entre la mémoire collective des habitants du quartier et la situation des populations d'origine étrangère. On retrouve alors la distinction de Michel Marié entre la logique d'aménagement et celle du ménagement⁶. Le registre de la démocratie locale est d'autant plus convoqué pour lier les principes d'action en présence et légitimer les compromis pratiques. Mais il ne faut pas oublier d'interroger les conditions de la participation, où l'on retrouve les asymétries dégagées dans la deuxième partie de l'ouvrage et des formules qui tiennent plus de l'information que de l'élaboration conjointe de la décision (ainsi du projet *Integrale Aufwertung Kleinbasel, IAK*). En particulier, à Matthäus, les représentations négatives du quartier ont conduit à un désintérêt de la majorité des habitants vis-à-vis des projets de réhabilitation : la population semble avoir intégré son quotidien

5. À l'exemple des *Werkstadt* (jeu de mots entre *Werkstatt*, l'atelier, et *Stadt*, la ville), ateliers de dialogue organisés par le canton de Bâle-Ville entre 1997 et 1999 dans le cadre d'un programme de développement urbain et de construction de logement (*Logis Basel*) ; ou, plus directement, du projet *Integrale Aufwertung Kleinbasel (IAK)* de revalorisation intégrale du Petit-Bâle qui a débuté en 2000, avec pour objectif de faire collaborer la population, les institutions et les associations, ainsi que les acteurs économiques et les investisseurs.
6. « L'idée de ménagement s'est d'abord construite au contact des aménageurs, en réaction au caractère souvent autocratique et peu démocratique de leurs méthodes. [...] Tendus vers l'action, souvent en position d'urgence, l'aménageur a tendance à agir par procuration, à se substituer aux groupes sociaux pour lesquels il travaille. Ménager au contraire est faire le plus grand cas du sujet-objet, de celui pour lequel on aménage » (Marié, 1989, p. 199).

et le fait de ne pas avoir d'influence sur les politiques urbaines, même si l'on repère une vie associative active dans le quartier (Georgia Terzakou a mis en garde concernant ce « critère » de vivacité démocratique).

Au final, le dispositif *IAK* se comprend autour de deux enjeux de développement urbain : revalorisation/réhabilitation et revalorisation/intégration. La visibilité de ces deux dimensions — pourtant potentiellement complémentaires — n'est pas la même. Autant les projets urbains de réhabilitation de l'habitat, des schémas de déplacements et de création de pôles économiques et scientifiques (le groupe Novartis...) au *Kleinbasel* ont été visibles, et cela aux différentes échelles du projet : localement — autant au niveau des décideurs que des habitants et des associations — et dans des périmètres élargis (Eurodistrict transfrontalier). Autant les procédures d'intégration et de participation des étrangers ont été invisibles/invisibilisées, que ce soit en termes de représentativité ou de contenus. Les initiatives d'ateliers (*Werkstadt*) n'ont guère été connues du côté de nombreux acteurs locaux pourtant concernés : association de développement métropolitain *Metrobasel* (on retrouve l'invisibilisation de l'échelle métropolitaine relevée à Paris dans le cas des Halles par Camille Gardesse), associations des autres quartiers, chercheurs, etc. Pour autant — ou justement de ce fait ? —, ces ateliers ont été évalués favorablement par les décideurs et ont été diffusés par leurs promoteurs bâlois comme exemples de « bonnes pratiques » à destination d'autres villes, à partir du projet *IAK* (Zurich, Berne, Lausanne, Genève et Neuchâtel). Or, s'ils ont été efficaces pour obtenir l'aval juridiquement nécessaire de la population, ils ont aussi confirmé des frontières sociales et territoriales.

Une autre scène d'interactions est celle du sport dans la ville à l'épreuve de la démocratie locale. Quelle est la voix des habitants et des sportifs lorsqu'il est question de sport dans la ville ?, voilà l'interrogation qu'examinent William Gasparini, Michel Koebel et Valérie Morales, à travers l'exemple des États généraux du sport à Strasbourg. Les auteurs partent du constat, aujourd'hui partagé dans la littérature, selon lequel les dispositifs de démocratie locale et de participation citoyenne sont énoncés par les décideurs comme étant ouverts à tous, dans un souci de transparence et de visibilité de l'action publique associée à la proximité, mais ne sont pas moins, dans les faits, très encadrés par les élus qui les ont mis en place et sélectifs socialement. La visibilité peut dès lors être plus symbolique que pratique, et mettre en lumière certains enjeux au détriment d'autres, tout en étant *in concreto* réservés à certains groupes de la population plus que d'autres. La contribution s'attache à un domaine « particulier », celui du sport. On pose couramment que le sport est une activité ou un loisir « populaire », dans la mesure où différentes catégories sociales y ont accès, suivant une diversité des pratiques et des espaces

d'exercice depuis une massification qui a marqué les dernières décennies (sans faire disparaître des usages stratifiés). On dispose alors, pour tester les expériences de débats participatifs, d'une entrée exemplaire : une thématique *a priori* ouverte, non directement politisée et relativement consensuelle (qui se dirait contre le sport ?). À cela s'ajoute l'émergence sur l'agenda politique national de ce même enjeu des politiques sportives associées à des initiatives se réclamant de la démocratie participative : États généraux du sport lancés par le ministre compétent en 2002, Forum sur le sport en 2007, dans le cadre de la campagne présidentielle de Ségolène Royal, et États généraux des sports urbains en 2009 portés par la secrétaire d'État. « Cela a-t-il une incidence sur la participation quand des élus locaux proposent aux habitants d'une ville de participer à la définition d'une politique sportive locale, de donner leur avis, de participer à une réunion dans leur quartier ? », se demandent les auteurs, qui recourent à une approche doublement originale, à partir de l'organisation et de la tenue, sur l'initiative de la ville de Strasbourg, d'« États généraux du sport » entre le printemps 2008 et juin 2009. En effet, d'une part, on ne dispose que de peu d'éléments sur la mise en place de dispositifs participatifs à l'échelle métropolitaine (et non simplement communale) ; et, de l'autre, l'équipe de recherche a été associée en qualité d'expert au comité de pilotage du projet, permettant ainsi de dépasser les visions parfois « en surplomb » ou trop externes, au profit d'une observation participante (sans négliger des entretiens complémentaires).

La problématique du visible/invisible dans le jeu démocratique local est ainsi abordée à deux niveaux : qu'est-ce qui est donné à voir à travers le sport comme support de valeurs, comme répertoire d'intervention publique et comme politique locale, et que vient visibiliser ou pas la participation citoyenne mobilisée sur ces enjeux ? On sait que nombre de politiques sportives locales sont élaborées sans réflexion partagée avec les citoyens, collectivement (les associations, au demeurant plus ou moins représentatives) et surtout individuellement (les habitants d'une ville). Elles peuvent parfois s'identifier à des opérations d'image ou de prestige. Ici, le dispositif devait permettre de dépasser un certain nombre de dichotomies traditionnelles, notamment entre sport amateur et professionnel, et de toucher la population sans exclusive — à travers la multiplication de micro-projets de concertation et la distribution de questionnaires en allant au devant des habitants, sur 22 sites différents. Sur ce plan, l'enquête renseigne aussi sur les modes et les processus d'euphémisation et d'invisibilisation, les boîtes noires maintenues, voire renforcées, à travers le cadrage de la concertation, qui peut simplement valoir caution. La question de l'inégale distribution des compétences entre le citoyen *lambda* et un porte-parole (notamment les élites du milieu sportif local) se répercute sur

la prise de parole lors des réunions et sur ses conditions de félicité (pouvoir s'exprimer « au nom de », et le faire en usant d'un répertoire de généralisation de l'intérêt promu). C'est là un exemple d'asymétrie concrète non corrigée. Les représentants s'avèrent présents en nombre et l'agencement de l'espace comme les animateurs — qui ne sont autres que l'adjoint aux sports et le chef du service — tendent à accentuer le peu de crédit accordé aux expressions « particulières » (le fait de ne pas répondre à une question, etc.) et à limiter le temps de parole consacré aux débats : 4% seulement est au final le fait de citoyens « ordinaires », notent les auteurs. Il y a donc des « muets », quand bien même ils sont convoqués dans un dispositif de prise de parole et y prennent place, plus qu'une voix des habitants trouvant un canal d'expression. Le fait que des débats structurants d'une politique locale du sport soient évacués, tels que la construction d'infrastructures, renforce le sentiment d'avoir à faire à une simple consultation, fort encadrée au demeurant.

Au final, c'est la question de la spécificité ou non d'un tel dispositif participatif axé sur le sport en ville qui traverse la contribution. Elle renvoie au jeu politique local en même temps qu'à des transactions tacites entre élus, notamment entre l'adjoint chargé des sports et celui en charge de la démocratie locale, qui n'est autre que le Premier adjoint. Ainsi, lorsque deux mois après la fin des États généraux du sport, Strasbourg dépose sa candidature pour accueillir des matchs de football de l'Euro 2016, le dossier cite en bonne place la démocratie de proximité parmi les atouts de la capitale alsacienne, mais ceci ne renvoie pas au produit des États généraux, nullement mentionnés, mais au registre de la démocratie locale gérée par le Premier adjoint.

Enfin, Marc Dumont jette un regard original sur les activités invisibles de la démocratie urbaine à travers le cas, *a priori* anodin, du jardinage collectif comme manifestation proto-politique. L'auteur décrypte de la sorte une situation pratique en amont d'une possible formalisation langagière qui apparaîtrait alors proprement politique ; il porte attention, selon ses termes, « à l'activité plutôt qu'à l'action politique ». La contribution constitue un déplacement du regard, à la fois par rapport aux procédures organisées de la démocratie participative — dont la mise en visibilité et les zones d'opacité ont été largement discutées dans les textes précédents — et par rapport aux situations conflictuelles de mobilisation, analysées par Isabelle Hajek dans ce livre. En retenant les expériences de jardins partagés et familiaux, on aborde une sphère « ordinaire » qui en devient invisible, mais qui, l'auteur le souligne, « n'en contribue pas moins (sinon plus parfois) à faire tenir une société que les procédures politiques classiques ». Les observations ethno-méthodologiques réalisées de 2009 à 2011 dans les aires urbaines de Rennes et de Nantes — notamment grâce au fait d'avoir pu disposer d'une parcelle

dans un des jardins familiaux à Nantes — révèlent une diversité d'échanges mais aussi de tensions susceptibles de constituer, dans des transactions territoriales, un espace-frontière de lien social (Hamman, 2009), qui revisite des associations et des limites classiques entre ville et démocratie et entre urbain et rural. Un intérêt fort du texte réside dans la méthodologie d'enquête par immersion du chercheur, amené à suivre « pas à pas le cheminement pris par tout nouvel arrivant : informations, familiarisation, échange et frottement avec les autres résidents sur le site », sachant que « chaque geste de cette irruption conditionn[e] étroitement le statut que le nouvel occupant va acquérir », à travers un certain nombre d'actes ritualisés correspondant à autant d'apprentissages, qui intègrent ou marginalisent l'individu par rapport au collectif.

Des dynamiques transactionnelles se retrouvent à l'œuvre dans les jardins collectifs, car ces derniers constituent des espaces intermédiaires : « entre l'institutionnel et le particulier, entre le particulier et le collectif, entre l'urbain et la campagne, entre le règlementaire et l'informel », pointe Marc Dumont, qui analyse les conflits bien présents en ces lieux comme des révélateurs de contradictions valant plus largement pour la démocratie urbaine, appréhendée au-delà des seuls canaux officiels, les plus visibles. L'auteur propose un aperçu saisissant grâce à plusieurs focales appuyées sur un certain nombre d'épisodes concrets (par exemple, le barbecue des fêtes qui sont organisées...). Il interroge ainsi la distance sociale entre jardiniers, dans les *a priori* communautaires mais aussi les clivages générationnels, ainsi que la sélectivité sociale des modes d'arrangements lorsqu'une parcelle se libère ou qu'il s'agit de la faire entretenir au cours des mois de retour au Maghreb pour une partie des occupants. Marc Dumont multiplie les coups de projecteur riches de sens, également quant à ce que révèlent des équilibres constitués les usages de l'eau et sa gestion (la proximité avec le responsable du jardin collectif qui possède la clef de la pompe...), ou encore ceux des produits désherbants, déclarés incorrects mais tout de même utilisés à voix basse et entendue. Ces micro-régulations, qui sont aussi celles des trocs très divers opérés au quotidien (semis, plants, outillage, mais aussi conseils ou bouteilles de vin...), passent par des transactions tacites, voire collusives, qui supposent d'être conservées sous silence pour être efficaces. Pour preuve, la révélation subite d'une source d'approvisionnement en plants que constitue une entreprise internationale localisée à proximité du site nantais vient perturber l'échange par don et contre-don et les relations de voisinage.

Corrélativement, la portée de l'étude vaut aussi pour des scènes plus institutionnelles, à commencer par les pouvoirs locaux, dans le rapport entre des affichages de l'action publique urbaine en développement durable — par exemple, la « Charte des jardins collectifs » présentée comme un axe impor-

tant de l'Agenda 21 nantais, où les jardins sont associés au répertoire du vivre ensemble — et des pratiques en retrait, voire en contradiction, notamment compte tenu de la réduction des surfaces de parcelles affectées aux jardins collectifs en ville, à Nantes comme à Rennes, face aux enjeux du développement urbain. Il y a là d'autres compromis transactionnels, plus ou moins visibles ou cachés. On pourrait aussi souligner, dans cette gestion d'impératifs en concurrence, le fait que le député-maire de Nantes se soit décommandé de l'inauguration d'un « jardin-témoin » dédié aux personnes handicapées, qui devait pourtant être un exemple visible de la politique sociale de la municipalité... On rejoint au final la question du fonctionnement démocratique lui-même, tel que l'a exprimé Michel Dobry, pour lequel les transactions collusives établissent un « réseau de consolidation », « l'une des principales caractéristiques de la plupart des systèmes politiques contemporains, et en particulier des systèmes démocratiques » (2009 [1986], p. 110-112).

Finalement, la dialectique de la visibilité et de l'invisibilité permet d'interroger les évolutions politiques et sociales du gouvernement des villes. La porosité croissante des frontières urbaines est susceptible de refonder, recomposer mais aussi affecter le lien social. Quelles réponses apparaissent de la part des décideurs, avec quels outils d'action ? Quelles mobilisations s'opèrent dans la société civile ? Ce double questionnement des mécanismes de la démocratie locale « instituée » et des mobilisations citoyennes rassemble les auteurs de ce livre. Il conduit à penser ensemble la place de l'État et des collectivités territoriales, la participation politique, le partage des ressources et les processus d'exclusion sociale. L'apport se situe sur deux plans au moins. D'abord, on dépasse une séparation artificielle présente dans nombre d'analyses des politiques publiques territoriales, entre la dimension des institutions et celle de la participation (cette dernière recouvrant également son opposé : la non participation), qui sont de fait en interaction. On peut alors relire aussi bien les mutations sociales et politiques contemporaines des aires urbaines que les notions (ambiguës) qui s'en dégagent, à l'exemple de la proximité et de la démocratie participative. Corrélativement, l'ouvrage dessine en filigrane une réflexion sur la nature du politique et sur la façon d'interroger celui-ci : les contributeurs optent pour une définition large qui éclaire les transformations du privé et du public.

PHILIPPE HAMMAN est Professeur de sociologie,
Institut d'urbanisme et d'aménagement régional
Directeur du Centre de recherche et
d'étude en sciences sociales (CRESS, EA 1334)
Université de Strasbourg